

Lignes directrices de PROLINNOVA N° 15 :

Procédures de révision et de soumission des notes conceptuelles et des propositions élaborées sous la bannière de PROLINNOVA

Les partenaires du réseau PROLINNOVA mobilisent leurs propres ressources – financières et matérielles – afin de pouvoir échanger et apprendre les uns des autres, et de promouvoir une approche d'innovation, de recherche et de développement dirigée par les paysans et paysannes dans le domaine de l'agriculture et de la gestion des ressources naturelles. Ils peuvent également rechercher un financement externe pour explorer conjointement de nouvelles initiatives et méthodologies thématiques et pour soutenir en particulier l'apprentissage et le mentorat Sud-Sud et le réseautage international. Toute personne ou organisation d'une plateforme pays (PP) reconnue par le Groupe de Supervision de PROLINNOVA (POG) peut soumettre des notes conceptuelles (NCs) ou des propositions de financement externe (c'est-à-dire en dehors des organisations partenaires de la PP) avec une référence spécifique à PROLINNOVA, si elle suit les procédures convenues au sein de la Communauté de Pratique PROLINNOVA.

A. Procédures pour les partenaires du PP qui se préparent à soumettre une NC ou une proposition au nom de PROLINNOVA

Un individu ou une organisation d'une PP qui a l'intention de soumettre une NC ou une proposition de financement externe en utilisant le nom/affiliation de PROLINNOVA doit en informer le coordinateur de la PP et le Comité National de Pilotage de ce pays et le coordonnateur sous-régional ou régional concerné du réseau PROLINNOVA. Cela s'applique également à la participation à un consortium répondant à un appel à propositions, même si l'organisation membre de PROLINNOVA n'est pas l'organisation chef de file du consortium.

Le coordonnateur (sous-)régional peut alors indiquer à la personne ou au PP si d'autres entités de PROLINNOVA approchent le même donateur ou sont en concurrence pour le même appel, et peut également indiquer comment d'autres membres de la PP ou d'autres PPs pourraient être inclus.

Si le nom de PROLINNOVA est utilisé dans le cadre d'une recherche de fonds, l'organisation hôte d'une PP doit inclure au moins une et de préférence plusieurs autres organisations membres de la PP dans la proposition. Dans la mesure du possible, les possibilités d'inclure plus d'une PP dans une proposition doivent être explorées.

Lors de la préparation des budgets pour les CN et les propositions, les partenaires du CP doivent s'aligner sur les Lignes directrices 2 de PROLINNOVA sur la transparence et la redevabilité.

L'objectif et les activités du travail inclus dans toute NC ou proposition au nom de PROLINNOVA doivent être conformes aux principes et à l'approche de PROLINNOVA (voir D. Lignes directrices pour les évaluateurs). Si un grand consortium soumet une NC ou une proposition qui fait spécifiquement référence à PROLINNOVA, les lignes de travail de PROLINNOVA et les composantes de son plan stratégique doivent être clairement visibles.

Les membres de l'Equipe Internationale d'Appui (EIA) sont prêts à donner des commentaires sur les premières ébauches de NC ou de propositions si on le leur demande. Les Amis de PROLINNOVA peuvent également être invités à faire part de leurs commentaires.

B. Garantir la qualité des NCs et des propositions soumises au nom de PROLINNOVA

Afin de s'assurer que la qualité des NCs et des propositions est conforme aux principes et aux normes du réseau, le POG a établi les procédures suivantes pour l'examen des NCs et des propositions concernant spécifiquement PROLINNOVA avant qu'elles ne soient soumises.

Région et sous-régions de l'Afrique¹

- Une NC ou une proposition élaborée par une PP individuelle sera révisée par le coordonnateur sous-régional concerné avant d'être envoyée au responsable de la taskforce sous-régionale et au membre du POG représentant la sous-région, qui décideront conjointement du feu vert final pour la soumission.
- Le coordonnateur sous-régional rédigera conjointement les NCs et les propositions impliquant plusieurs PPs dans la sous-région en consultation avec les PPs concernées. Dans chaque sous-région, le responsable de la taskforce et le membre du POG représentant cette sous-région – qui peut être la même personne – réviseront ces notes et propositions et décideront du feu vert final pour la soumission.
- Dans le cas d'une NC ou d'une proposition qui inclut des PPs dans les deux sous-régions africaines, les responsables des deux taskforces sous-régionales et les membres du POG représentant les PPs africaines réviseront le document et décideront du feu vert final pour la soumission.

Région Asie

- Une NC ou une proposition élaborée par une PP individuelle sera révisée par le coordonnateur régional avant d'être envoyée au responsable de la taskforce régionale et au membre du POG représentant la région, qui décideront conjointement du feu vert final pour la soumission.
- Le coordonnateur régional rédigera conjointement les NCs ou les propositions impliquant plusieurs PPs en Asie, en consultation avec les PPs concernées. Le responsable de la taskforce régionale et le membre du POG représentant les PPs d'Asie – qui peut être la même personne – réviseront ces NCs et propositions et décideront du feu vert final pour la soumission.

Région des Andes

- Une NC ou une proposition élaborée par une PP individuelle sera examinée par le membre du POG représentant la région et un membre de l'EIA, qui décideront du feu vert final pour la soumission.
- Les NCs ou les propositions élaborées par plusieurs PPs dans les Andes seront examinées par un coprésident du POG et un membre de l'EIA, qui décideront du feu vert final pour la soumission.

Multi-régional

- Dans le cas d'une NC ou d'une proposition multirégionale, au moins deux personnes d'un groupe de révision composé de quatre personnes (deux de l'EIA et deux du POG) examineront le document et donneront le feu vert final pour la soumission.

C. Calendrier de la révision

Le responsable de la NC/proposition enverra l'ébauche aux évaluateurs au moins trois semaines avant la date limite de soumission, afin de laisser le temps de réagir et d'interagir avec d'autres collaborateurs potentiels au sein et en dehors de la PP. Les évaluateurs fourniront un retour d'information dans les cinq jours ouvrables suivant la réception de l'ébauche. Si un évaluateur se rend compte qu'il ne peut pas faire

¹ Ces lignes directrices sont actuellement plus détaillées pour le cas des PPs en Afrique, car elles sont plus nombreuses et sont également plus avancées dans le processus de régionalisation des réseaux que les PPs en Asie ou dans les Andes.

l'évaluation dans les cinq jours, il trouvera une autre personne appropriée au sein de la communauté de pratique PROLINNOVA pour effectuer l'évaluation dans le délai imparti. Si les évaluateurs n'ont pas répondu dans ce délai, l'initiateur de la NC ou de la proposition doit continuer à faire la demande, afin de ne pas manquer l'occasion. Toutefois, la NC ou la proposition soumise doit être partagée avec le coordonnateur (sous-)régional, le responsable de la taskforce et le membre du POG, et tous les efforts doivent être faits pour inclure leurs commentaires et suggestions dans une version finale et révisée de la proposition.

D. Lignes directrices pour les évaluateurs

1. Les évaluateurs veilleront à ce que le contenu et la langue de la NC ou de la proposition soient conformes à l'approche de PROLINNOVA et au plan stratégique actuel. Par exemple, il devrait traiter d'un ou de plusieurs des éléments suivants :
 - a) identification et reconnaissance de l'innovation locale
 - b) facilitation de la recherche et l'innovation participatives menées par les agriculteurs (Développement Participatif d'Innovation / DPI)
 - c) construction d'un partenariat multipartite pour promouvoir l'innovation locale et le DPI
 - d) facilitation de l'utilisation des Facilités d'appui à l'Innovation Locale (FIL)
 - e) partage et apprentissage au sein des pays et entre eux sur l'innovation locale et le DPI
 - f) dialogue politique pour promouvoir l'innovation locale et le DPI.
2. Les évaluateurs veilleront à ce que toutes les NCs et propositions accordent une attention suffisante aux questions de genre.
3. Les évaluateurs veilleront à ce que chaque NC ou proposition, qu'elle concerne un ou plusieurs PPs, intègrent des activités et des lignes budgétaires pour permettre le partage et l'apprentissage entre les pays (par exemple, atelier des partenaires internationaux, atelier régional – au moins un événement de ce genre chaque année), ainsi que la coordination et le suivi au plan (sous-)régional et, si nécessaire, pour l'appui d'autres membres de l'EIA ou de partenaires expérimentés dans d'autres PPs (mentorat Sud–Sud). Si cela n'est pas possible, par exemple dans le cas de petites propositions de PP qui soutiennent l'innovation des agriculteurs, mais ne peuvent pas supporter de tels coûts, il doit y avoir une explication pour ne pas inclure de telles activités de partage et d'apprentissage entre PPs et des lignes budgétaires.